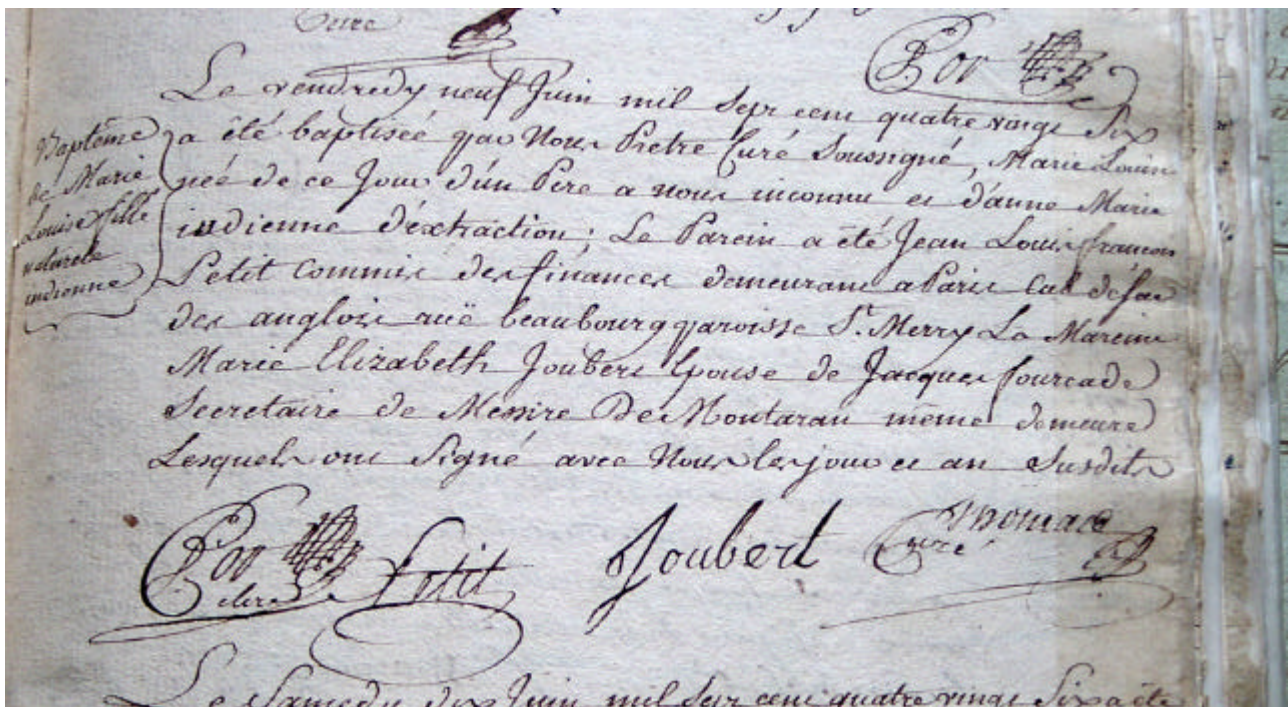


Les indiens de Thieux

Certains d'entre nous se souviennent sans doute de la visite qu'ont faite les Amis des Monuments et Sites de Seine et Marne, le 7 juillet 2002, de l'église de Thieux (Cf notre revue n°35 de 2003). Au cours de cette visite, M. Michel Golinelli, président de la Société d'Histoire et d'Archéologie de la Goële, nous avait raconté l'aventure des "Indiens de Thieux", ces tisserands, hommes et femmes, amenés des Indes par le Bailli de Suffren pour introduire en France la fabrication de ces fines mousselines que nous étions obligés d'importer. Ces tisserands avaient été installés, en 1785, par M. de Montaran, intendant du Commerce de Louis XVI, dans les caves de son château de Thieux. Cette colonie connut toutes sortes d'événements, naissances, décès, disputes. C'est même à la suite d'une de ces dernières que la maréchaussée dut intervenir et qu'une partie des caves se transforma en prison. Au bout du compte, les toiles fabriquées furent très ordinaires et l'opération déficitaire. En 1787, on rapatria la colonie. Le récit détaillé de cette aventure se trouve dans la revue de la Société d'Histoire et d'Archéologie de la Goële [1] et dans le Bulletin de la Société d'Histoire de Paris [2]. C'est ici qu'intervient la "suite" annoncée: les "Indiens de Thieux" étaient originaires de la région de Pondichéry et différentes légendes ayant couru quant aux traitements qu'ils auraient subis à Thieux, nous avons reçu, l'année dernière la visite d'un représentant des habitants des anciens Comptoirs de l'Inde, en l'occurrence M. Gressieux, président de leur association [3], apparemment un peu inquiet du sort réservé à ces lointains compatriotes.

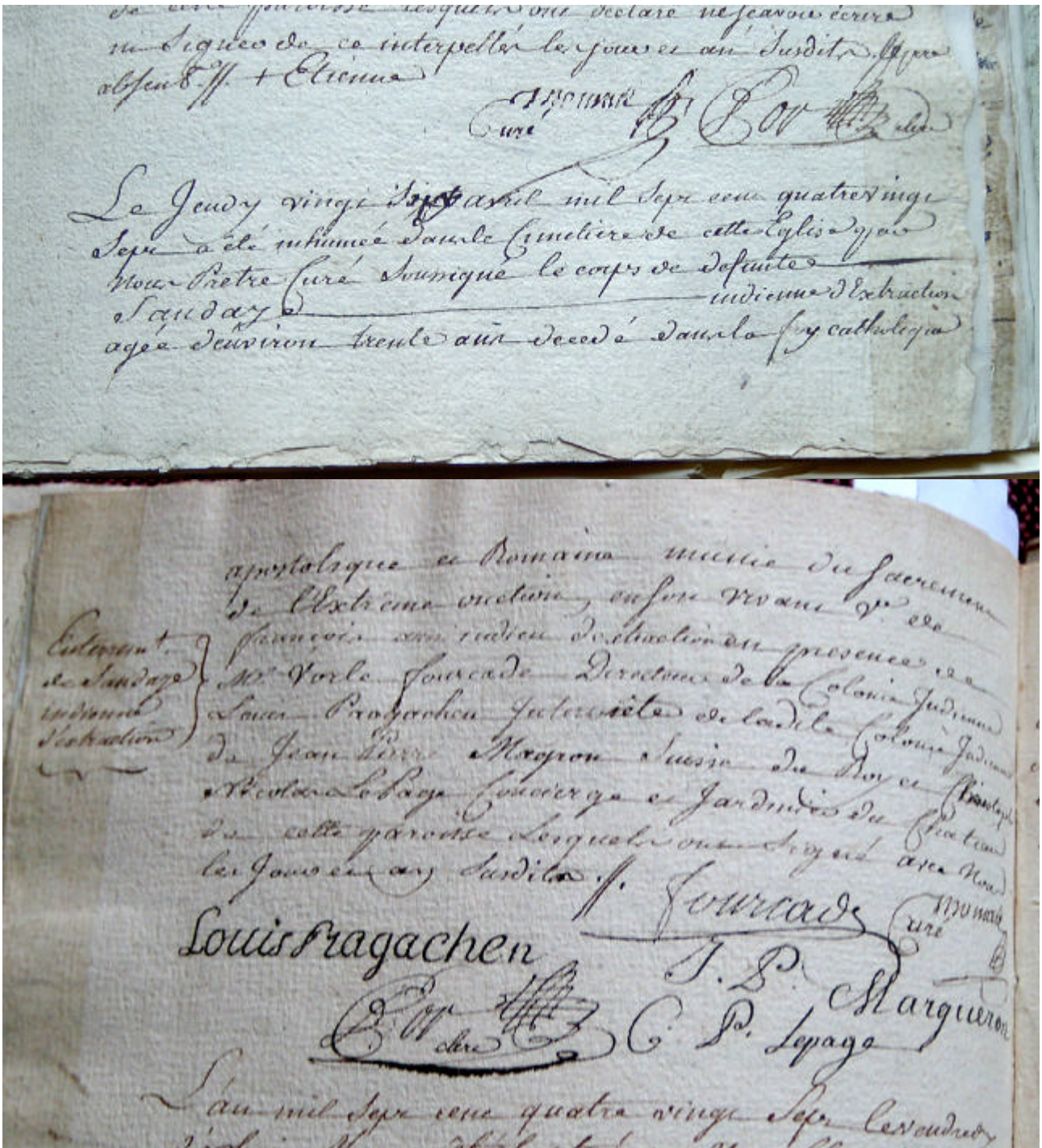
En sa compagnie et celle de M. Jean-Paul Moreau, président de la Sté d'Histoire et d'Archéologie de la Goële, nous avons compulsé les archives de Thieux. Malheureusement, comme il s'agissait, à cette époque, de registres paroissiaux on n'y trouve mention que des baptêmes ou des décès des indiens chrétiens, c'est à dire d'une très faible minorité. La première mention des indiens que nous avons trouvée est celle d'un baptême, le 9 juin 1786:



"Baptême de Marie-Louise fille naturele indienne"

La deuxième est celle de l'Enterrement de Sandaye indienne d'extraction", le 26 avril 1787 "agée d'environ trente ans décédée dans la foy catholique apostolique et romaine munie du sacrement de l'extrême onction, en son vivant épouse de françois (aussi?) indien d'extraction". Les témoins sont M. Fourcade, diecteur de la colonie, Louis Pragachen, interprète, Jean-Pierre Margueron "Suisse du Roy" et Christophe Nicolas Le Page concierge et jardinier du château.

Les indiens de Thieux



Un témoin capital:

En 1901, dans le Bulletin de la Société d'Histoire de Paris, apparaît un témoin inattendu qui nous livre le nombre de chrétiens de la colonie et le motif d'intervention de la maréchaussée. C'est un parisien aveugle et curieux, M. Lefebvre de Beauvray, qui s'est fait conduire à Thieux pour y rencontrer les "indiens" et qui raconte cette visite dans son "Journal d'un bourgeois de Popincourt"[4]:

Les indiens de Thieux

Non loin de Juilly, près de Compans-la-Ville, est ce même village de Thieux où se trouve une manufacture de très belles toiles, ci-dessus annoncée, nouvellement établie dans le château même, appartenant au seigneur du lieu, M. de Montaran, l'un des intendants du commerce. Ces toiles de coton sont fabriquées par des indiens des deux sexes, au nombre de cinquante trois, tous nés soit à Pondichéry soit aux environs; arrivés en France, au mois d'octobre 1785, avec M. le bailli de Suffren, qui les a tous engagés pour quatre ans et qui les a débarqués à Marseille, après avoir fait quelque séjour dans l'île de Malthe. Le chef ou directeur de ces indiens, lequel est de la caste des Païres, âgé de trente-six ans, appelé Louis, sert en même tems d'interprète à ses camarades, d'une caste inférieure, dont cinq seulement ont été, comme lui, baptisés dans les Indes, qui ne sçavent pas le français et qui parlent tous la langue malabare. Les hommes, comme plus nombreux que les femmes, sont tous mariés, quelques uns même à deux, tandis que plusieurs parmi les personnes de l'autre sexe ne le sont point du tout. Le gouvernement fait distribuer par jour, à chacun d'eux, une certaine quantité de riz, de sel, de bois, de chandelle, etc..., avec une somme fixe en argent par mois, à sçavoir de 80 livres au chef, de 30 à chaque ouvrier et de 24 à chaque ouvrière, pour acheter à leur gré les autres denrées qui leur sont nécessaires et qu'ils apprêtent eux-mêmes dans les cuisines du château. Du reste, on a pourvu, par des ordres supérieurs, à ce qu'en général ils ne fussent point inquiétés sur l'article de la religion, comme en particulier, à ce qu'on laissât, à ceux qui n'ont point reçu le baptême, l'entière liberté de professer ou de pratiquer en paix la leur, pour ce qui concerne le culte extérieur, les prières, les mariages, les funérailles, etc.. A la tête, ou pour le régime économique de cet établissement, qui peut devenir fort utile, outre le chef indien est un inspecteur français, aujourd'hui M. Fourcade, successeur d'un autre, avec lequel le nommé Louis avait eu quelques démêlés, causés par la jalousie du Français, à l'occasion desquels le chef indien avait été sur le point d'être massacré par ses compatriotes, excités contre lui par l'ancien inspecteur.

Nous avons appris toutes ces particularités en nous transportant exprès à Thieux pour interroger par nous-même quelques uns des étrangers dont il s'agit, lors de notre dernier séjour dans ce canton, dont peut-être nous connaissons la topographie tout aussi bien qu'il est permis de la connaître sans le secours des yeux.

Nous voici rassurés, les indiens étaient bien traités, avec une grande tolérance religieuse mais des progrès à faire en matière d'égalité de salaire entre hommes et femmes! Un point reste obscur: comment les hommes pouvaient être plus nombreux alors qu'ils étaient tous mariés, certains avec deux, et qu'il y avait des femmes célibataires!!

[1]- Viseux Micheline: Les Indiens de Thieux. Bulletin de la Société d'Histoire et d'Archéologie de la Goële. n° 26 1996 p.19-24

[2]- Marichal Paul: Bulletin de la Société d'Histoire de Paris 1895 p.85-95

[3]- Association "Les Comptoirs de l'Inde" 60 rue des Vignoles 75020 Paris.

Tél/Fax: 01 46 59 02 12. Cette association organise périodiquement des voyages dans les anciens comptoirs français. Ces voyages doivent être passionnants car ils sont organisés et accompagnés par des gens qui ont vécu dans ce pays.

[4]- Vial H.: Une visite à la colonie indienne de Thieux en 1786. Bulletin de la Société d'Histoire de Paris 1901 p.143-144.